

Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie (CCPM)
« Entretien à caractère préventif sur des systèmes hydrauliques »

Compétences professionnelles	Résultats attendus observables et/ou mesurables	Critères d'évaluation
1 – Préparer l'entretien de systèmes hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter les risques hydrauliques liés à l'intervention (lors de connexions et déconnexions d'équipements, vidanges ou remplissages de réservoir...) - Prélever un échantillon de fluide - Repérer les altérations du fluide 	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques hydrauliques sont identifiés et les consignes de sécurité sont respectées. • La procédure de prélèvement de l'échantillon (propreté, prise en compte des éléments environnementaux...) est appliquée en respectant les consignes de sécurité. • A partir de l'échantillon de référence de départ, l'aspect du fluide (couleur, odeur...) est observé et l'écart constaté est signalé.
2 – Réaliser l'entretien de systèmes hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les méthodologies de maintenance de premier niveau (TPM, 5S, utilisation des 5 sens...) - Effectuer des opérations d'entretien (changement de filtres, changement d'élément de liaison, vidange, appoint d'huile...) - Rédiger un rapport d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodologies de maintenance de premier niveau sont mises en œuvre selon les instructions. • Les opérations courantes d'entretien sont réalisées et vérifiées selon le plan de maintenance. • Un rapport d'intervention rendant compte des opérations de maintenance réalisées est rédigé conformément aux instructions.